

dés, et qui que ce soit pourra être admis à l'étude de la médecine puis à la pratique, si c'est l'intérêt particulier d'une institution de le recevoir. Si je crois devoir accorder au conseil seul le droit d'admettre les élèves à l'étude de la médecine, ce n'est pas que je veuille dire que ses membres seront plus compétents ou plus justes ; c'est tout simplement parce que leur ligne de conduite sera modifiée par la différence de leur position. Placés en effet, en dehors des intérêts universitaires, qu'ont-ils à craindre ou à espérer de la part des élèves, que leur fait le moins ou le plus grand nombre d'étudiants. Leur unique but, leur seul intérêt, c'est d'avoir des hommes instruits, capables plus tard de faire honneur à la profession. Ayant pour la plupart déjà parcouru une bonne partie de leur carrière, c'est leur devoir de songer à leurs successeurs, et de faire en sorte qu'ils soient dignes de les remplacer. Ils sont obligés de prendre les intérêts de la science, et par conséquent de n'admettre que des hommes capables de la faire progresser, d'en reculer les bornes et de la rendre de plus en plus certaine. Leur conscience les oblige de penser aux populations futures, et de leur donner des hommes d'une éducation solide et éclairée. Voilà leur position et les motifs qui doivent influencer et guider leur jugement.

Mais est-ce que ces motifs n'existent pas pour les professeurs des Universités, et ne doivent-ils pas avoir sur eux la même influence. Pourquoi donc, ne pourrions-nous pas espérer les mêmes résultats ? J'avoue que ce sont les mêmes hommes, doués, si l'on veut, de toutes les qualités de l'esprit et du cœur ; mais leur nouvelle position a fait surgir d'autres intérêts, qui doivent nécessairement avoir leur part d'influence et agir plus ou moins fortement sur leurs actes.

Animés des plus louables motifs, ces Messieurs ont voulu se consacrer à l'éducation, et initier les jeunes gens aux secrets de la médecine. Sans doute, qu'excités par une honorable ambition, c'est à qui produira les élèves les plus instruits, les plus capables de faire honneur à leurs institutions respectives : mais enfin, ces institutions ne sont pas le corps médi-